

15^{c.}

Journal du Lot

15^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	6 fr. 50	12 fr.	22 fr. 50
Autres départements	7 fr.	13 fr.	24 fr.

TÉLÉPHONE 31 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE
 Les abonnements se paient d'avance
 Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
 M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)	0 fr. 80
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	0 fr. 80
RECLAMES 3 ^e page (— d ^e —)	1 fr. 25
» 2 ^e page (— d ^e —)	2 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Le Congrès de l'Internationale Socialiste et le problème de la paix. — La social-démocratie allemande au service du pangermanisme. — La propagande pour le rattachement de l'Autriche au Reich ne cesse de s'intensifier.

La II^e Internationale socialiste, — qu'il ne faut pas confondre avec la III^e Internationale, communiste, et dont les socialistes français constituent une Section, — vient de se réunir en Congrès à Marseille.

Tous les pays affiliés étaient représentés à ces assises quasi-solennelles.

Sans vouloir exagérer la portée des directives qui ont été arrêtées par le Congrès, il n'y a pas lieu d'en méconnaître l'importance.

C'est un fait que, les circonstances ayant évolué, les socialistes ont cessé d'être des partis d'opposition pure pour exercer une influence, tantôt directe, tantôt indirecte, dans le gouvernement des peuples.

En Angleterre, les socialistes ont détenu le pouvoir pendant dix mois.

En Belgique, ils en partagent à l'heure actuelle les responsabilités de concert avec les catholiques.

En France, ce sont eux qui furent les vrais inspirateurs du cabinet Herriot et, si leur dernier Congrès a marqué sa préférence pour le retour à l'opposition, c'est avec l'espoir avoué d'assumer seuls le pouvoir à une date prochaine.

Ainsi, en plusieurs pays, la politique extérieure n'est plus commandée exclusivement par l'intérêt national, mais aussi, dans une mesure variable, par l'esprit, les tendances et les principes de la II^e Internationale.

Parmi les problèmes qui ont eu, à Marseille, l'honneur des débats, une place à part revient au problème de la paix.

Les socialistes veulent la paix ; ils la veulent absolument, sans plus de soucis des moyens.

Ainsi, ils accordent bien une pensée à la Société des Nations et au projet d'un pacte de garantie.

Mais cette pensée est furtive, hâtive, de pure forme et comme honteuse d'elle-même.

En fait, ils n'aperçoivent qu'un moyen de faire régner la paix : le désarmement général.

Is ne s'attendent pas à se demander si telle ou telle nation a sa sécurité garantie.

Is ne songent pas davantage à rechercher si leur solution n'est pas souverainement dangereuse, en mettant les nations désarmées à la merci de telle autre qui, elle, aura refusé de renoncer à ses visées impérialistes.

Au total, le Congrès de la II^e Internationale a délibéré dans les illusions : il a oublié la leçon de 1914-18!

Et pourtant cette leçon, si douloureuse, mériterait mieux qu'un facile oubli!

L'attitude de la social-démocratie allemande, qui avait toujours eu une influence prépondérante au sein de l'Internationale, apporta la preuve, lors de l'agression du mois d'août 1914, qu'il y a des facteurs plus puissants que la soi-disant solidarité ouvrière qui déterminent l'action des peuples.

On vit les socialistes allemands prendre fait et cause pour la politique de conquête et de domination du gouvernement impérial ; on les vit se lancer à corps perdu dans la « guerre fraîche et joyeuse », à la suite des Hohenzollern et des « junkers ».

Le socialisme sombra tout entier dans l'aveuglement.

Toutefois, la guerre n'était pas encore terminée que cette faille totale était oubliée et que les errements de naguère reprenaient.

Dès qu'il apparut clairement que la guerre était perdue pour l'Allemagne et que celle-ci ne pouvait plus échapper au juste châtiement de ses forfaits que par « une paix sans victoire », on vit la social-démocratie germanique tenter de renouer avec les partis socialistes des autres pays, en vue d'arrêter les hostilités et, surtout, les conséquences des crimes allemands.

Depuis la victoire et la signature de la paix, tout l'effort de l'Internationale socialiste s'est appliqué à seconder les desseins de l'Allemagne impérialiste poursuivant l'annulation du traité de Versailles.

On a sacrifié à l'illusion qu'en multipliant les concessions envers la démocratie allemande on lui permettrait d'orienter le Reich vers la détente internationale et la paix.

Le résultat ? En 1919, des socialistes présidaient aux destinées de l'Empire et de plusieurs états allemands ; en 1925, les socialistes ont été impitoyablement éliminés du premier plan politique et ce sont des tenants de la droite, voire de la monarchie, qui leur ont succédé.

Ainsi, pour la seconde fois, la social-démocratie allemande a trahi la cause de l'Internationale au profit de l'impérialisme germanique.

Et cette nouvelle leçon n'est pas plus comprise que celle de 1914 : Les socialistes des pays alliés retomberont dans leurs dangereuses illusions d'avant-guerre, tandis que la social-démocratie allemande trouve, comme en 1914, dans son impuissance politique en Allemagne même, une excuse à ses trahisons de demain.

On sait quelle opiniâtre campagne mènent les Allemands et surtout les socialistes et les démocrates, pour la Grande Allemagne, c'est-à-dire, en attendant mieux, pour le rattachement de l'Autriche à l'Empire allemand.

Leur propagande impérialiste exploite en particulier tous les embarras économiques de l'Autriche.

Il est formé récemment à Vienne un Comité économique de la collaboration germano-autrichienne qui a entrepris une enquête sur le côté économique de la question. Elle en publie les résultats dans un mémoire dont les conclusions sont présentées comme les vœux des milieux économiques d'Autriche.

Ces conclusions, bien entendu, sont que l'Autriche ne peut vivre séparée de l'Allemagne et que même une Confédération danubienne ne la rendrait pas viable.

Le *Berliner Tageblatt* en donne l'essentiel :

L'ancienne Autriche-Hongrie formait un tout économique. Non seulement elle a été divisée au moyen de barrières douanières, mais chaque Etat a visé à l'autonomie. Des industries entières ont été créées artificiellement dans les nouveaux Etats et les firmes autrichiennes ont été exclues des travaux des Etats. Par suite, même la suppression des barrières douanières et la formation d'une Confédération danubienne ne rendraient pas à l'industrie autrichienne ses marchés naturels.

Au point de vue financier la situation est analogue. Le rôle de courtier ne peut suffire à la finance viennoise. Vienne ne peut pas rester le centre financier de l'Europe centrale parce qu'on lui a enlevé ses bases de capitaux, et parce que chaque Etat de l'ancien Empire cherche à devenir un centre financier autonome.

Enfin, le commerce de gros souffre pareillement : il tombe depuis qu'il ne s'appuie plus sur l'industrie de tout l'Empire.

L'Autriche va donc en s'appauvrissant. Elle ne pourra redevenir prospère que si elle est incorporée de nouveau à un grand domaine économique.

On craint, ajoute le *Berliner Tageblatt*, de renforcer le Reich par l'annexion. Comme si l'accroissement de la population du Reich allemand de sept millions d'Autrichiens allemands qui même sans annexion nous appartiennent et sont de notre côté, pouvait changer quoi que ce soit au profit ou au détriment de la France et de ses alliés slaves.

En empêchant l'annexion politique, on ne peut pas supprimer le fait de la communauté populaire. En nous faisant don de l'annexion, on peut, au contraire, gagner la confiance et l'amitié du peuple allemand uni. Et cela vaut certainement mieux que toutes les alliances et tous les bataillons plus ou moins armés du monde.

Ainsi les pangermanistes ne cessent d'intensifier leur propagande en faveur de l'absorption de l'Autriche par le Reich et leurs plus fermes auxiliaires sont les social-démocrates, les socialistes allemands, dont le socialisme raisonne et agit souvent comme le pangermanisme !

M. D.

INFORMATIONS

LES ENTRETIENS DE LONDRES

L'état des négociations

Le mot d'ordre est à la réserve

On demeure très réservée, dans les milieux officiels aussi bien français que britanniques sur les détails des négociations, dont le développement paraît néanmoins se poursuivre normalement.

On fait remarquer de part et d'autre que les chiffres évoqués dans la presse comme susceptibles d'être pris pour base d'un accord ne sont, à l'heure actuelle, fondés que sur des probabilités.

Que valera la France ?

La question de la répartition de l'annuité à déterminer dans les versements français demeure le point capital des pourparlers.

Il s'agit, en effet, de définir la somme qui sera payée effectivement par la France sur ses propres ressources et celle qui sera à prélever sur les versements provenant de l'application du plan Dawes.

Le point de vue anglais

Du côté anglais, on est porté à réclamer certaines garanties à l'égard de ces sommes, qu'on voudrait d'ailleurs réduire le plus possible.

Le point de vue français

Le point de vue français est évidemment différent et tend toujours à ramener au strict minimum les versements à effectuer par le Trésor français.

L'Angleterre ne sera pas intraitable

Le *Financial Times* fait remarquer que l'Angleterre, en demandant à la France le remboursement de ses dettes, n'a aucun sentiment d'amitié contre elle. Ses demandes, comparées aux paiements qu'elle a à effectuer à l'Amérique, ne sont pas excessives. Il est même certain, quoi qu'en dise lord Bradbury, que si M. Caillaux est à même de prouver que la demande minima de la Trésorerie excède la capacité de paiement de la France, M. Churchill serait prêt à transiger et à réaliser un compromis raisonnable. Toutefois, l'Angleterre veut être traitée sur un pied d'égalité avec les Etats-Unis et serait fâcheusement impressionnée de tout arrangement qui accorderait à ces derniers des conditions plus favorables.

Nos dettes envers les Etats-Unis

L'Amérique nous ferait des conditions plus favorables qu'à la Belgique

On mande de Washington à la *Westminster Gazette* que l'administration américaine suit de près les efforts de M. Caillaux à Londres.

Dans les milieux du Congrès, on paraît être certain que les conditions faites à l'Italie et à la France seront moins onéreuses que celles octroyées à la Belgique.

En Allemagne

L'ex-chancelier Wirth quitte le parti du centre

L'ex-chancelier vient de donner sa démission de membre du groupe centriste du Reichstag.

Cette nouvelle cause une grande émotion dans les milieux politiques. Dans certains milieux, on cherche à en atténuer la portée en disant qu'il a pris cette décision dans un moment d'énerverment, sans consulter ses amis.

M. Wirth, qui souffre d'une maladie de cœur se trouve, en effet, en traitement à Marienbad. Il avait quitté le Reichstag avant la fin de la discussion sur les droits protecteurs, discussion où il se trouvait en désaccord avec la majorité de son parti. Ces lois ne furent édictées que grâce à l'appui du centre qui se joignit aux nationalistes et aux agrariens.

C'est pour marquer sa désapprobation de cette évolution de son parti vers la droite que l'ex-chancelier vient d'envoyer sa démission à M. Eehrenbach, élu président du groupe centriste à qui il reproche de s'être laissé influencer par M. Luther.

Il est probable que ce geste de M. Wirth aura pour résultat une scission du parti centriste ou l'opposition entre les Allemands démocrates et conservateurs s'est accrue depuis quelque temps.

Co départ entraînerait une scission dans le parti

Selon le *Vorwärts*, la majorité des délégués d'un groupement syndicaliste rattaché au parti du centre, réunie en assemblée, s'est prononcée contre la politique suivie par le centre et a décidé de sortir du parti.

L'Allemagne envoie de l'or par avion à l'Angleterre

Un avion trimoteur Junker, de nationalité suédoise, est arrivé à Croydon (Angleterre) venant d'Allemagne par Amsterdam, avec un chargement d'or qui serait un versement effectué au titre des réparations.

Le président Hindenburg aux industriels américains

Le président Hindenburg a fait parvenir un message aux industriels américains, que ces derniers publient dans leur organe officiel.

Après les avoir remerciés pour l'intérêt qu'ils ont pris à la restauration industrielle de l'Allemagne, il déclare :

« Je suis fermement convaincu que la situation économique et sociale de l'Allemagne continuera à s'améliorer au fur et à mesure du rétablissement progressif de la paix en Europe. Pour ma part, je suis déterminé à faire tout ce qui est en mon pouvoir pour assurer et maintenir la paix. »

En pays occupés

Nos troupes évacuent Dusseldorf

Les troupes françaises et belges ont évacué la ville de Dusseldorf.

A cette occasion, a eu lieu, au pont d'Oberkassel, une cérémonie au cours de laquelle le pavillon français a été amené solennellement et remplacé par le pavillon belge : la garde du pont de Dusseldorf est en effet remise aux autorités belges.

Le 21^e dragons et le 168^e régiment d'infanterie ont rendu les honneurs en présence du général Thévenin, commandant la place de Dusseldorf.

Au Maroc

La situation d'ensemble

Les reconnaissances françaises ont permis de constater l'activité plus grande de l'ennemi sur le front du groupement du centre.

Un groupement mixte a procédé dimanche matin au ravitaillement d'Aïn-Maatouf et il a réussi à dégager complètement les environs des postes, grâce à l'appoint de forces supplévitaires et à l'action combinée de l'artillerie et de la cavalerie.

Aux avant-postes du front du 19^e corps d'armée, les troupes continuent à s'organiser sur les positions conquises.

Les soumissions continuent

Dans le groupement de l'ouest, on signale que deux caïds et tous les chefs Bomara sont partis pour Ajdir, où ils seraient retenus par Abd-el-Krim pour ne pas avoir opposé une assez vive résistance aux troupes françaises lors des dernières opérations sur le Djebel-Sarsar et le Loukkos.

Sur le front du 19^e corps d'armée, on estime que, à l'heure actuelle, 2.000 familles Tsouls ont réintégré leurs melchias avec leurs troupeaux. La moitié de la tribu a déjà fait sa soumission.

Abd-el-Krim cherche à reculer notre victoire

Malgré le brillant redressement de la situation opérée au courant du mois d'août, sous l'énergique impulsion du général Naulin, malgré les beaux succès obtenus, il ne faudrait pas croire cependant que toutes les difficultés soient d'ores et déjà résolues. Il ne semble pas douteux que Abd-el-Krim, se résignant à perdre provisoirement les troupes auxiliaires qui lui fournissaient les tribus dissidentes qui maintenaient sa soumission, cherche à gagner du temps et voudrait imposer une campagne d'hiver.

Les Tsouls se sont soumis presque sans combattre, tant nos effectifs étaient considérables. On peut escompter dans les mêmes conditions la soumission des Brames, leurs voisins orientaux, dans la région au nord de Taza.

Deux mehallas formées par nos partisans vont se rendre sur le front

Une mehalla forte de 800 hommes, constituée dans les Doukkala, se concentre à Mazagan, sous le commandement de Si Mohamed Ben Dahhan, le vainqueur de Tiznit.

Une autre mehalla de 350 hommes, formée en Chaouia, est attendue à Casablanca, où elle attendra celle des Doukkala.

Le maréchal Lyautey sera à Paris le 31 août

Le maréchal Lyautey vient de faire connaître à M. Paul Painlevé, président du conseil, ministre de la guerre, qu'il s'embarquerait le 27 août, via Marseille, pour être à Paris le 31, afin d'entretenir le gouvernement de la situation au Maroc.

Abd-el-Krim craint une attaque des Espagnols

Craignant un débarquement espagnol vers l'oued Lau, Abd-el-Krim a chargé Kheriro d'organiser défensivement la côte depuis Tiguissas jusqu'à Emsa.

Les Djeballas et les Andjeras montrent peu d'enthousiasme pour la nouvelle campagne, car ils comprennent que le chef rifain ne pourra pas soutenir la lutte longtemps. On croit que ces tribus profiteront de la première défaite pour secouer le joug rifain.

En Syrie

Les rebelles vers Damas

Des rebelles, venus du Djebel druse, au nombre de 1.500, s'étaient portés sur Damas.

Attaqués par de la cavalerie et des avions français, ils ont subi des pertes importantes et ont été rejetés vers le Djebel druse.

Damas, qui est la capitale de la Fédération des Etats de Syrie et de l'Etat de Damas, est aussi la résidence d'un délégué du haut-commissariat français en Syrie. Elle a plus de 200.000 habitants et compte de nombreux établissements religieux français. C'est l'une des villes les plus florissantes de l'Orient.

En Russie

Les exécutions continuent

L'administration politique de l'Etat, (délits politiques), a fait arrêter à Léningrad et déporter en partie au camp de Vologda et en partie dans l'Oural, des femmes et des vieillards apparentés aux vingt-deux « lycéistes », au prince Galitzine et au baron Frédéric, etc., récemment fusillés.

L'auteur responsable de cette exécution serait, dit-on, le chef du protocole Florinski, ancien consul à New-York et rallié dès la première heure, au bolchevisme, qui ne protesta même pas au sujet de l'exécution de son père, professeur à l'Université de Kiev, fusillé en 1918.

LA GREVE DES BANQUES

Tentative ministérielle de médiation

M. Durafour, ministre du travail, a reçu mardi le comité national de grève à qui il a fait part de ses dernières démarches auprès des établissements de crédits et de banque.

Il a déclaré qu'il avait trouvé auprès de ceux-ci le même désir qu'il avait rencontré auprès du comité de grève de voir donner au conflit actuel une solution rapide et amiable.

Pas d'exclusion pour fait de grève

En ce qui concerne la réintégration des grévistes, la généralité des établissements serait disposée à ne prendre aucune sanction pour fait de grève, proprement dit, ni pour action syndicale.

Le paiement des jours de grève

En ce qui concerne le paiement des jours de grève, le ministre n'a pas dissimulé au comité national de grève que les établissements y opposaient un refus catégorique, mais ils tiendraient compte dans une large mesure des efforts du personnel pour rattraper le retard résultant de la grève, et étudieraient à cet effet des mesures appropriées.

Dans les P. T. T.

Contre les agents réfractaires de Lyon

Le directeur régional des P. T. T., de Lyon rappelé d'urgence de vacances par ordre ministériel, a réuni la délégation du personnel et lui a demandé si elle persistait dans sa décision de refuser l'encaissement des effets de commerce présentés par les banques.

Les délégués persistant dans leur refus, le directeur déclara que les sanctions joueraient contre les militants automatiquement.

La direction convoqua ensuite les agents des P. T. T. individuellement et les invita à signer une déclaration. Une vive effervescence règne dans les milieux postiers.

Vers une ligue des nations musulmanes

Le docteur Ansari, membre influent du califat hindou, est en ce moment au Caire où il est l'hôte du parti nationaliste égyptien. Son voyage qui aurait été causé par la réclamation faite par les Egyptiens d'un califat démocrate, aurait aussi pour but la création d'une ligue des nations musulmanes.

Au Pôle Nord

Trois années emprisonnés dans les glaces

Le schooner « Maude », appartenant à l'explorateur Amundsen, est arrivé dans le port de Nome (Alaska) avec six hommes à son bord, après avoir été emprisonné dans les glaces pendant plus de trois ans. En 1922, le « Maude » se rendait à l'île Bennett. Quand il l'eut atteinte, le capitaine Westing reçut l'ordre de retourner aux Etats-Unis, mais les icebergs lui barrèrent le chemin. Le navire ne put se libérer que le 7 août dernier et remit le cap sur Nome quatorze jours après.

Une interpellation

M. Girod, député du Doubs, a informé le ministre des travaux publics qu'il interpellera à la rentrée sur la fréquence des accidents de chemin de fer et notamment sur les causes et responsabilités de la catastrophe de Sens.

CHRONIQUE LOCALE

LE MERCANTILISME

La spéculation est à l'ordre du jour : tout le monde le sait. Sur les marchés, les denrées atteignent des prix insensés, alors que les denrées sont en abondance. Et là, personne ne comprend rien. Il y a de quoi.

Depuis quelque temps, une campagne était menée en faveur de la consommation du poisson. « Mangez du poisson, disait-on, et le prix de la viande baissera. »

Dans certaines villes, cette campagne obtint quelque succès : mais dans l'ensemble du pays, dans nos régions notamment, la consommation du poisson fut plutôt faible.

Et pourquoi ? Parce que, contrairement à ce qui avait été annoncé, le prix du poisson était trop élevé, et que les transports n'étaient pas toujours très réguliers.

Mais quelle était la raison pour laquelle le poisson était à un prix élevé ? La raison était bien simple : la spéculation !

Notre confrère les « Informations parisiennes » l'indiquent en citant les faits suivants qui se sont produits et qui se reproduiront en Angleterre.

« A l'arrivée des bateaux de pêche, au grand marché de Billingsgate, entre autres, on assista à des cohues de bateaux ou de barques qui affluèrent sur la Tamise, en si grand nombre et tellement chargées de poissons que leur chargement laissait loin derrière lui la fameuse pêche miraculeuse. »

« Oui, mais pour ne pas amener un avilissement des prix, peut-être bûni par le consommateur, mais désastreux pour le pêcheur intermédiaire, c'est-à-dire les gros poissonniers de la Cité, voici comment ceux-ci procédèrent. »

« Ils achetèrent en bloc la mer-

veilles récolte ichtyophage, mais n'en mirent qu'une partie sur le marché, une partie infime.

Que fit-on du reste de cette pêche? On laissa pourrir systématiquement des milliers de kilos de poissons que des Compagnies de phosphates et d'engrais achetèrent pour une bouchée de pain afin de les transformer en fumier.

Mais les mêmes faits se sont produits à Boulogne-sur-Mer. Ils se reproduiront, soyons-en persuadés, à la prochaine saison.

Les gros marchands ne veulent pas avilir les prix sur les marchés: tant pis pour les consommateurs.

Mais ce qui a lieu au sujet des poissons, a lieu, également, au sujet des autres denrées.

On se souvient qu'aux Halles de Paris on laissa pourrir des milliers de kilos de petits pois plutôt que de les livrer à un prix réduit à la population.

Malheureusement, ces faits ne sont pas particuliers à la vente du poisson et des petits pois. On peut constater que des propriétaires préfèrent laisser pourrir les fruits que de les porter sur le marché, quand ils savent que le prix des fruits a baissé sensiblement sur ces marchés.

Ces jours derniers, à Cahors, on a pu entendre un marchand demander 12 francs d'une douzaine de pêches ordinaires.

Il les a peut-être vendues ce prix-là: c'est honteux de la part de celui qui les a achetées, car si ce marchand a trouvé acheteur de ses pêches à ce prix, il est certain que les autres marchands ont élevé le prix de leurs denrées, et que, s'ils ne les ont pas vendues au prix demandé, ils les ont remportées et jetées.

Il faut bien reconnaître que ce n'est que depuis quelques années que de pareils faits se produisent. Et malheureusement, il n'y a aucun règlement pour empêcher cette stupide et inhumaine façon de procéder!

Eh! parbleu! l'exemple est donné en tout lieu: le prix des graines, des sucres, des pétroles, des essences, des farines sont établis au gré et selon le caprice des gros vendeurs.

Quoi d'étonnant à ce que les vendeurs moyens des denrées diverses imitent les gros, dans la spéculation! Et les consommateurs écopent, puisqu'aussi bien, les lois qui punissent la spéculation ne sont pas appliquées!

On a tout juste le droit de déplorer ce mercantilisme qui sévit si douloureusement sur le pays!

LOUIS BONNET.

Les mauvais chauffeurs!

Comme nous le faisons observer, il y a quelques jours, depuis que les Boulevardiers sont goudronnés, il semble que les chauffeurs d'auto se plaisent à faire encore plus de vitesse qu'auparavant.

Ils ont tort, parce que bien qu'ils ne soulèvent plus des flots de poussière, on ne les ratera pas, car ils sont un vrai danger.

Le public les traite de « fous », et malheureusement il n'a pas toujours tort. Il faut être dénué d'un bon raisonnement pour se livrer à des vitesses excessives dans la traversée de la ville. Et dès lors, pourquoi ne pas sévir contre les mauvais chauffeurs?

Ils sont fous? Pas tous, certes, mais il y en a qui le sont, et le fait suivant qui est relaté par des confrères parisiens, l'établit nettement:

« Un chauffeur d'une compagnie de taxis du 18^e arrondissement, disparut le 22 août, avec la voiture automobile dont il avait pris la charge. Crime? accident, suicide? Sa famille inquiète émit toutes les hypothèses.

« Or, ce malheureux a été retrouvé l'autre jour à Bourges, pleurant à chaudes larmes, sans un sou vaillant en poche, sans une goutte d'essence dans son réservoir.

« L'enquête faite à ce sujet a démontré que ce chauffeur n'en est pas à sa première fugue. Il est notamment resté de février à mai dernier sans donner de ses nouvelles à sa famille, tout en continuant à travailler chaque jour pour la compagnie qui l'emploie.

« Confié le volant d'une auto à des particuliers de cet acabit, est d'une grande imprudence, et la seule solution consisterait à interdire la conduite d'une voiture à tous ceux qui sont atteints d'une infirmité et surtout à ceux qui donnent des signes de déséquilibre mental.

« Ce serait les priver de leur gagne-pain, dira-t-on; mais préfère-t-on qu'ils écrabouillent de braves pères de famille?

« Il ne manque pas de bons chauffeurs valides et consciencieux: les autres ne devraient pas ignorer qu'il manque des bras à la campagne.

« Là, ce serait plutôt leur place et non au volant d'une auto.

« On a bien assez fait de circulaires pour régler les droits et devoirs des chauffeurs; l'incapacité physique a même été signalée comme comportant le refus du permis de conduire, mais on applique ces circulaires quand un accident s'est produit. C'est alors un peu tard, au moins pour la victime!

LOUIS BONNET.

Don généreux

M. Scory, industriel à Paris, a fait don à la Maison Maternelle de Payrat, d'une somme de 1.000 francs.

De vifs remerciements ont été adressés au généreux donateur.

L'EMPRUNT

Le Préfet du Lot adresse aux présidents des Sociétés de secours mutuels du département la circulaire suivante:

« Au moment où vient de s'ouvrir la vaste opération de consolidation de notre dette flottante, dont on peut attendre aussi bien le rétablissement des finances publiques que l'accroissement de la prospérité générale du pays, je crois devoir faire appel au concours de vos Sociétés pour la propagande en faveur de l'Emprunt 4 0/0 1925 avec garantie de change.

« La mutualité, qui a déjà obtenu d'admirables résultats dans tous les domaines de la Prévoyance sociale et qui groupe à l'heure actuelle plus de 4 millions et demi d'adhérents, peut être un des facteurs essentiels de la réussite de cet Emprunt, si ses dirigeants veulent se consacrer à mettre en lumière auprès des membres de leurs groupements non seulement le haut intérêt national qui s'attache au succès de la souscription, mais les avantages personnels incontestables qu'ils peuvent retirer de leur participation à cette opération.

« Je compte donc, Messieurs, que vous voudrez bien m'apporter votre précieux concours et signaler à vos organismes, lors d'une prochaine réunion, l'intérêt qu'ils auraient à consacrer à une souscription à l'Emprunt actuel les fonds libres dont ils peuvent disposer sans nuire à la marche de leurs services.

« Je vous envoie un tract relatif à l'Emprunt. Dans le cas où vous désireriez d'autres exemplaires de ce tract, vous pourriez vous adresser directement à M. le Ministre des finances, qui vous les ferait parvenir. »

L'EMPRUNT

prolongé jusqu'à fin septembre

Il se confirme qu'en raison de la gêne apportée aux souscriptions par la grève des banques, M. Caillaux, dès son retour de Londres, demandera au conseil des ministres de prolonger jusqu'à la fin de septembre l'émission de l'emprunt 4 0/0 qui devait se clore le 5 septembre.

A PROPOS DE LA CHASSE!

Les chasseurs sont marris: cette année encore, de nombreux propriétaires et même des communes entières leur refusent le plaisir de chasser sur leurs terres.

C'est le droit des propriétaires et des communes: charbonnier est maître chez lui. Mais c'est bien ennuyeux pour le chasseur qui se voit supprimer une distraction pour laquelle il a payé une forte somme à l'Etat.

Les chasseurs huppés ne se soucient pas de ces interdictions: ils savent où aller; ils ont des relations nombreuses qui les accueillent en nobles visiteurs.

Mais le pauvre bougre est obligé de battre les huissons qui bordent les routes et grimper des côtes dénudés où le gibier ne va pas.

Il faut plaindre ce pauvre bougre, car comme les chasseurs les plus huppés, il a élevé, dressé un chien, a acheté un fusil, des cartouches, il est équipé comme le fut Tartarin. Au diable, dès lors, tout son attirail, s'il ne peut s'en servir.

L'un d'eux soupirait l'autre soir sur cette sévérité des propriétaires et encore plus sur la décision prise par des communes entières. « C'est triste, disait-il, mais pourquoi les municipalités ne feraient pas payer un droit aux chasseurs étrangers qui viendraient chasser sur leur territoire? Tant pis, on paierait ce droit, mais au moins, on serait certain de pouvoir traquer le gibier! On paie assez cher le droit de chasser et quelques sous de plus ou de moins, ça n'est pas une affaire! »

Evidemment, tout le monde y trouverait son compte: les chasseurs pourraient circuler dans les communes qui leur sont interdites, et les communes tireraient quelques revenus de ces droits perçus.

Le chasseur qui parlait ainsi, paraissait avoir raison; ses auditeurs, chasseurs aussi, l'écoutaient et l'approuvaient. Mais pour cette année, ils comprenaient que leurs parties de chasse étaient bien compromises et qu'ils seraient obligés de se contenter de graver les pentes abruptes du mont St-Cyr et du Pech d'Angély, ou de longer les remblais de la voie ferrée, en quête d'un lapin égaré.

Aussi bien, ni cette année, ni l'année prochaine, le désir de ce nemrod placide ne sera pas réalisé.

Et cependant, répétait ce nemrod, aboutir à une entente entre les communes et les chasseurs étrangers, ne serait-ce pas la meilleure solution?

Nous voulons bien être de l'avis de ce brave homme, mais sera-ce celui des communes qui ont pris des arrêtés d'interdiction de chasser?

Et dire que malgré toutes les contraintes auxquelles est soumis le chasseur, le nombre des permis délivrés sera aussi élevé cette année que les années précédentes!

LOUIS BONNET.

Armée

M. Chagnaud, capitaine au 9^e d'infanterie, est affecté au 13^e tirailleurs.

M. Sauly, lieutenant au 9^e d'infanterie, est affecté au 66^e tirailleurs.

Perception

M. Barre, commis ordinaire de 2^e classe de perception dans le Lot, est élevé à la 1^{re} classe.

Trésorerie générale

M. Touvé, commis ordinaire de 4^e classe de la réserve dans le Lot, est élevé à la 3^e classe, à compter du 1^{er} septembre 1925.

L'inauguration de la Chambre de Commerce

Nous croyons savoir que le nouvel hôtel de la Chambre de Commerce, situé quai Cavaignac, sera officiellement inauguré par M. de Monzie, ministre de l'Instruction publique et maire de Cahors, le dimanche 27 septembre.

Le ministre de l'Instruction publique et des beaux-arts a fait don, à cette occasion, à la Chambre de Commerce d'une magnifique statue de marbre mesurant deux mètres de hauteur. Cette œuvre remarquable, représentant « La Vénus Moderne », est due au ciseau de l'éminent artiste M. Lamourdedieu.

Cette statue, qui reposera sur un socle orné d'un bas-relief par M. Rougé, sculpteur à Cahors, décorera d'une façon charmante le parc de la Chambre de Commerce et embellira le quai Cavaignac, qui est déjà une des promenades les plus agréables de notre ville et l'une des plus fréquentées par les Cadurciens.

Boite aux Lettres

Les personnes qui, le soir, à l'heure où les becs de gaz flambent, se rendent à la gare pour porter une lettre à la boîte installée contre le mur de l'entrepôt, sont, souvent contraintes de tâtonner, de chercher longtemps cette boîte pour y poser leur lettre.

Cette partie de la gare est plongée dans la plus grande obscurité, comme la cour, du reste, qui attend que la ville ait fait placer quelques réverbères.

En attendant, les personnes qui portent leur courrier à la boîte de la gare font bien, quelques-unes le font, de se munir d'un bout de bougie qu'elles allument pour trouver l'emplacement de la boîte aux lettres.

L. B.

DÉBOISEMENT

Nous lisons dans la *Dépêche*: « Un journal de Paris, dans un article de première page, d'une précision troublante, poursuivant une campagne justifiée sur le déboisement, a signalé qu'une nuée d'Américains s'étaient abattus sur les environs de Tulle et de Brive et achetaient, sans compter, nos splendides châtaigneraies.

« L'article précisait que le déboisement était interdit en Amérique, les marchands de bois d'outre-Atlantique, d'ailleurs favorisés par le change, pénétraient chez nous munis de machines, scies et camions de modèles perfectionnés et que, aussitôt acquises, les châtaigneraies étaient rasées, le bois débité et son exode assuré à la quatrième vitesse.

« Cette information nous parut pour le moins inquiétante, car nous n'ignorons pas que, en effet, de nombreux Américains, d'allure d'ailleurs plutôt touristique, sillonnent en ce moment notre région.

« La campagne de notre confrère parisien contre le déboisement est, en tous points louable et ce déboisement, pratiqué par des étrangers s'attaquant à nos châtaigneraies, prit à nos yeux l'aspect d'un crime. »

Notre région, également, n'échappe pas à cette spéculation: châtaigniers et noyers sont, chaque jour, coupés et vendus.

Il paraît que l'administration informée, avisera pour empêcher ce trafic qui est pour les acheteurs très lucratif.

Comme le fait observer notre confrère, il est possible que la vente du bois de châtaigniers et de noyers rapporte de belles sommes aux propriétaires, mais les acheteurs font encore une meilleure affaire qu'eux.

Il faut, le plus possible, empêcher le déboisement, et les services compétents feront bien de montrer aux propriétaires le dommage considérable qu'ils se portent et qu'ils causent au pays en acceptant les offres des spéculateurs américains et autres.

L. B.

Les 5.000 francs aux tuberculeux 100 0/0

Il est porté à la connaissance de tous les tuberculeux-pulmonaires osseux etc., réformés à 100 0/0 qu'ils ont droit à une indemnité de 5.000 fr. par an.

Ils peuvent dès ce jour réclamer une formule spéciale pour l'attribution de cette allocation qui leur sera envoyée immédiatement. Ecrire à M. Duval Marcel, à Montfaucon du Lot.

Les tuberculeux qui voudraient adhérer à la Fédération Nationale des blessés du poumon, organe défendant leurs intérêts seront assurés de trouver tous les renseignements afférents à leurs droits.

Le Délégué.

Bureaux de l'Enregistrement AVIS

Un décret du 6 juillet 1924 inséré au *Journal Officiel* du 24 juillet suivant a supprimé le bureau de l'enregistrement de Catus dont les attributions ont été transférées aux deux bureaux de Cahors.

Cette suppression aura effet à partir du 1^{er} septembre 1925.

Le Directeur de l'Enregistrement, ELOY.

Voyage d'un Parisien en Suisse

Les Compagnies de Chemins de fer suisses — moyennant une certaine somme — détiennent des abonnements de quinze jours qui permettent de circuler sur tous leurs réseaux et sur les bateaux.

Moyennant cent cinquante francs, j'ai parcouru toute la Suisse, côtoyé plus d'un précipice Et logné trente-six Monts-Blancs.

J'ai vu — dussé-je au soleil fondre — Genève, Lucerne, Saint-Gall, Berne, son palais fédéral, Sa fosse aux ours, ne pas confondre.

J'ai vu bien d'autres villes, car Je voulais, en homme économe, En voir pour mon argent, en somme, Et j'ai traversé le Gothard.

J'ai vu, dans d'immenses prairies, Des quantités de bestiaux, Et même des « petits chevaux » Ailleurs que dans des écuries.

J'ai vu, le long des monts géants, Circuler des funiculaires, Que les alpinistes sincères Abandonnent aux faibles.

J'ai vu — baignant le pied des gares — Des lacs, en veux-tu, en voilà, Et des marchands de chocolat, Et des fabricants de cigares.

Et, toujours pour le même prix, J'ai vu maint valon pittoresque, Et des hôtels aussi grands — presque — Que Notre-Dame de Paris!

J'ai vu — spectacle idéal, certe — J'ai vu d'adorables chalets Haut perchés, avec des volets, Bien entendu, de couleur verte.

Et je supposais, à les voir, Que celui qui fixe son air En cette idyllique atmosphère Est heureux, du matin au soir.

Oh! planer!... Rompre avec la foule!... Ne plus recevoir de journaux, Ignorer quels nouveaux impôts Suggère Cachin, cette moule!

Pouvoir, à son gré, l'alpenstock En mains, arpenter la montagne, Puis rentrer près de sa compagne, Et ne pas parler du Maroc!

Jalous d'un bonheur que l'on cache, Erreur solitaire, au hasard, Et si loin qu'aile le regard, Ne pas rencontrer un apache!

Et goûter ce plaisir nouveau, Dans ses riantes promenades, De contempler d'autres cascades Que celles du Rio-Tinto!

Mais j'ai l'âme trop parisienne Pour séjourner si près des cieus, Et je conclusais qu'il vaut mieux Accrocher son nid rue Vivienne, Et déployer plus ou moins d'art Pour assurer sa subsistance Que de passer son existence Oisif, si loin du boulevard!

ESPEYR IV.

SEMAINE AGRICOLE DU QUERCY

du 16 au 20 septembre 1925

A l'occasion de la semaine agricole du Quercy, la Compagnie des Chemins de fer du P.-O. organisera une exposition de moto-pompes sous stands (Allées Fénelon) et des démonstrations pratiques sur les bords du Lot.

Le Comité d'organisation de la semaine agricole du Quercy attire tout particulièrement l'attention des horticulteurs maraichers sur cette partie de l'exposition.

Le Comité.

Les stands couverts prévus par le Comité d'organisation pour l'exposition commerciale et industrielle sont très demandés.

Le Comité croit devoir rappeler aux commerçants de Cahors que les inscriptions seront closes le 1^{er} septembre.

Gendarmerie

M. Escrouzailles, ex-soldat, proposé par la Compagnie du Lot, est nommé gendarme (arme à cheval).

Service téléphonique

Les circuits téléphoniques Gignac-Souillac et Latronquière-Soucyrac seront mis en exploitation le 1^{er} septembre 1925.

Accident mortel

Ces jours derniers, M. Roux, 64 ans originaire de Ste-Alauzie (Lot) était occupé aux travaux de battage dans une commune du Tarn-et-Garonne, lorsqu'il eut la jambe droite prise dans les engrenages d'une machine à battre.

Malgré les soins qui lui furent prodigués la jambe fut atrocement déchiquetée. Le malheureux est mort des suites de cette affreuse blessure.

Tombé d'un arbre

Un propriétaire de Belfort, âgé de 56 ans, était monté sur un prunier, lorsqu'il perdit l'équilibre et tomba sur le sol.

Il blessé reçut les soins du Dr Courcet, et fut transporté à l'hôpital de Cahors où M. le D^r Besse constata que le malheureux propriétaire avait une fracture de la colonne vertébrale.

Son état est des plus graves. Le blessé se nomme Léon Boyé.

Accidents du travail

Le nommé Louis Verdier, 22 ans, électricien au service de M. Sol, plombier, demeurant place Lucrétius, a été atteint dans son travail de panaris, à la suite d'une piqure à l'annulaire droit. M. le docteur Peindaire a prescrit à cet ouvrier un repos de douze jours.

Au cours de son travail, le nommé Louis Barriéty, 19 ans, ajusteur à l'usine d'appareillage électrique de l'avenue de l'Abattoir, demeurant 3, rue Saint-Georges, a été atteint d'une plaie contuse de l'index gauche, avec arrachement de l'ongle. Son état ne lui permettra pas de reprendre son travail avant quinze jours.

LES PERMISSIONS AGRICOLES

M. Trouvé, sénateur, s'étant fait, auprès du gouvernement, l'interprète des désirs de nombreux cultivateurs qui ont besoin de main-d'œuvre supplémentaire, a reçu du Président du Conseil la lettre suivante:

« Monsieur le sénateur, « Vous avez bien voulu appeler mon attention sur l'opportunité qu'il y aurait à accorder des permissions agricoles aux militaires cultivateurs et sur différentes réclamations qui nous avaient été transmises à ce sujet.

« L'importance de cette question a attiré mon attention, mais il ne vous échappe pas que les difficultés actuelles et la pénurie des effectifs ne m'ont pas permis encore d'accorder des permissions agricoles supplémentaires.

« Toutefois, j'ai prescrit aux commandants de régions d'accorder des permissions agricoles dans les limites prévues par la loi de recrutement aux militaires cultivateurs.

« J'ai en outre, autorisé les généraux commandant le corps d'armée à détacher des travailleurs militaires chez les agriculteurs qui en feraient la demande et dont la situation serait digne d'intérêt (veuves exploitant elles-mêmes une terre, cultivateurs âgés ou infirmes, cultivateurs dont un fils combat au Maroc).

« Il est dans mes intentions de ne pas perdre de vue cette question et de mettre sur pied une législation définitive d'après laquelle, chaque année, des permissions agricoles supplémentaires seraient normalement accordées aux militaires cultivateurs. »

Fête de la Saint-Barthélemy

Voici le programme de l'importante fête de St-Barthélemy qui obtient chaque année, un si vif succès:

Samedi 29. — A 19 h.: distribution de bouquets en musique aux jeunes filles du quartier; à 21 h. 30: bal de nuit.

Dimanche 30. — A 11 h.: apéritif-concert; de 17 h. à 19 h.: bal de jour, diverses attractions foraines; à 21 h.: grand bal de nuit.

Lundi 31. — A 16 h.: départ du ballon « Lous escargols réunis »; à 16 h. 30: jeux divers (jeux de la poêle, de la cruche, course en sac et divers autres attractions sur le sol rocailleux de la place Thiers); à 18 h.: apéritif-concert; le soir: grand bal de nuit clôturé par le traditionnel grand-père.

Pendant les trois jours de fête le brillant orchestre Barrières fera entendre ses meilleurs morceaux. Le Comité ne répond pas des accidents.

Le Comité.

Bourses et charges de famille

Jusqu'à ce jour, en vertu d'un décret du 9 mars 1924, les indemnités pour charges de famille ne pouvaient être allouées aux fonctionnaires, à raison d'enfants bénéficiaires de bourses, que dans la mesure où lesdites indemnités excédaient la portion de bourse afférent à l'entretien de l'enfant.

Un nouveau décret vient de modifier dans un sens plus libéral cette réglementation des indemnités pour charges de famille. Il dispose que, à partir du 1^{er} janvier 1925, « toute bourse partielle ou totale dans un établissement public pourra être cumulée sans restriction avec les indemnités pour charges de famille. »

Les familles intéressées devront donc signaler dans le plus bref délai à l'inspecteur d'académie qu'elles doivent bénéficier des dispositions bienveillantes de la réglementation nouvelle, et demander le rappel de l'indemnité pour charges de famille depuis le 1^{er} janvier 1925.

CHRONIQUE SPORTIVE

AVIRON CADURCIEN

Calendrier de la Saison de Rugby SAISON 1925-1926

20 septembre 1925: S. U. Agenais (2), à Agen.
4 octobre 1925: U. S. Gourdonnais (1), à Cahors.
11 octobre 1925: Lalande Sportif (1), à Toulouze (championnat).
18 octobre 1925: U. S. Cheminots du Midi (1), à Cahors (championnat).
25 octobre 1925: T. O. E. C. (2), à Toulouze.

4^e novembre 1925: Graulhet (1), à Graulhet (championnat).
8 novembre 1925: réservé.
15 novembre 1925: Jeunesse Sportive Toulousaine (1), à Cahors (championnat).
22 novembre 1925: A. O. de Viviez (1), à Viviez.
29 novembre 1925: U. S. Fumel (1), à Fumel.
6 décembre 1925: T. O. E. C. (2), à Cahors.
13 décembre 1925: C. A. Sarladais (1), à Sarlat.
20 décembre 1925: S. U. Agenais (2), à Cahors.
27 décembre 1925: A. O. de Viviez (1), à Cahors.

3 janvier 1926: Avenir Moissagais (1), à Moissac.
10 janvier 1926: Avenir Moissagais (1), à Cahors.
17 janvier 1926: C. A. Sarladais (1), à Cahors.
24 janvier 1926: C. A. Briviste (2), à Brive.
31 janvier 1926: U. S. Gourdonnais (1), à Cahors.
7 février 1926: S. C. Montalbanaise (1), à Cahors.
14 février 1926: C. A. Briviste (2), à Cahors.
21 février 1926: Castres O. (2), à Castres.
28 février 1926: F. C. Toulousain (1), à Cahors.

7 mars 1926: U. S. Fumel (1), à Cahors.
14 mars 1926: Stade Ruthénois (1), à Cahors.
21 mars 1926: U. S. Caussadaise (1), à Cahors.
28 mars 1926: U. S. Caussadaise (1), à Caussade.
4 avril 1926: Castres O. (2), à Cahors.
11 avril 1926: Stade Ruthénois (1), à Rodez.

On facilite le transport des blés et des farines

En vue d'activer le plus possible le transport des blés et farines en France, pendant la période de soudure, le ministre de l'Agriculture est intervenu, auprès de son collègue des Travaux publics, qui a bien voulu donner dans ce sens, aux réseaux français, toutes informations utiles.

Pertes et Trouvailles

Mme Tremolières, 9, rue Georges-Clémenceau, a perdu une écharpe en crêpe de chine blanc entourée de fleurs.

M. Carabos, sergent-major au 9^e d'infanterie, a perdu une chaîne en or avec médaille or.

M. Bastide, pensionnaire à l'Hospice a trouvé une petite somme. La lui réclamer.

M. Ludo Rollés, dépositaire de journaux, a trouvé un jeune chien et un portemonnaie contenant une somme de 38 francs, qu'il tient à la disposition du perdant.

Mlle Rigambert, 16, rue du Four-Sainte-Barbe, a trouvé un portemonnaie contenant une certaine somme.

M. Baffalé, demeurant aux Ramonets, a trouvé un portemonnaie contenant une certaine somme d'argent.

Mlle Soulagrès, 63, boulevard Gambetta, a trouvé une broche en or. La lui réclamer.

Mme Lafargue, 7, rue Clément-Marot, a trouvé une chaîne en or avec médaille or aux initiales J. C. La lui réclamer.

Arrondissement de Cahors

Larroque-des-Arcs

Hyménée. — Nous apprenons le mariage de M. Julien Scory, industriel, fils de M. J. Scory, le verrier bien connu, 141, rue Lafayette, Paris, avec Mlle Jane Bonhomme, de Larroque-des-Arcs.

En raison d'un deuil récent, la cérémonie a eu lieu dans l'intimité. Nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

Cazals

Conseil municipal. — Séance du 23 août, à 10 h., sous la présidence de M. Poujade, maire. Sept conseillers seulement étaient présents. M. Cassot est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de la séance.

M. le Maire présente à l'assemblée les comptes de l'assistance médicale pour le 1^{er} semestre 1925; la note de M. le docteur Mage s'élève à 26 fr.; celle de M. Tourriol

pour petits travaux de 4.000 à 5.000 francs; bouvillons et bourreux de 2.500 à 4.000 francs; vaches de travail de 4.000 à 5.500 francs, le tout la paire.

Veaux de boucherie. A débaître de 650 à 750 francs pièce, au poids en moyenne 6 fr. le kilo. Moutons et brebis 130 à 250 francs pièce. Agneaux de boucherie de 100 à 160 francs pièce, au poids 4 fr. 50 en moyenne le kilo. Porcs de 2 à 3 mois de 80 à 120 francs, de 3 à 4 mois de 120 à 150 francs, le tout la pièce et selon qualité et grosseur.

Oies prêtes à gaver 35 à 40 francs pièce; oies ordinaires de 25 à 35 francs, oisillons de quelques jours de 10 à 25 francs selon nombre de jours. Poules 4 fr. 50, poulets 4 fr. 75 à 5 francs, le tout la livre. Lapins de garenne 2 francs le demi-kilo, œufs 4 francs la douzaine.

Calvignac

Fête locale. — Les jeunes gens de Calvignac ont pris les mesures nécessaires pour donner le plus d'éclat possible à notre fête locale, qui aura lieu les 29, 30 et 31 août. Nous relevons notamment dans le programme: Dimanche 30 août. — Distribution de bouquets, bals de jour et de nuit, retraite.

Lundi. — Jeux divers, course de bicyclettes avec plusieurs prix, bals de jour et de nuit.

Pendant les deux jours, tirs et tournois.

Dans la matinée de dimanche, un hommage sera rendu aux morts de la guerre devant le monument.

Les étrangers connaissant notre accueil sympathique. Ils ne manqueront pas de venir nombreux à nos fêtes.

Bélage

Destruction des pies et écureuils. — Le Conseil municipal a voté une prime de 0 fr. 75 par tête, pour la destruction des pies et de 0 fr. 50 par tête, pour la destruction des écureuils; ces animaux doivent être présentés à la mairie.

Saux

La grêle. — La grêle a occasionné de gros dégâts au vignoble de la partie ouest de la commune avoisinant le Lot-et-Garonne et tout spécialement sur le territoire des hameaux de Maux, Mombéron, les Clauzades et Montplaisir. On estime au minimum que la perte est de 50 pour cent du vin qui se serait récolté sur la partie du vignoble atteint.

Villesèque

Syndicat de chasse. — Il a été formé un syndicat de chasse entre tous les propriétaires et chasseurs de la commune ayant pour objet la protection des récoltes et des droits de chasse.

Il est rigoureusement interdit à tout chasseur étranger à la commune de chasser sur le territoire de la commune de Villesèque, exception est faite pour les chasseurs habitant les communes limitrophes.

Un garde assermenté aura la surveillance sur tout le territoire de la commune de Villesèque.

Les contraventions seront dressées et poursuivies selon la loi.

Les Propriétaires.

Duravel

A propos de quilles. — Une rixe qui n'a pas pris un caractère dangereux s'est produite dimanche 23 courant, vers 15 heures, entre deux joueurs motivée par des dissentiments à propos d'une partie de quilles.

Heureusement tout s'est borné à une double roulade dans le sable du foirail aux bouffis, où se tient le jeu, et à des vêtements plus ou moins endommagés.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Grave accident. — Voici quelques renseignements sur l'accident qui s'est produit dimanche soir au carrefour St-Martin, et que nous avons mentionné dans notre dernier numéro: M. Louis Monnard, 39 ans, loueur

de voitures automobiles, 19, rue des Combes, à Paris, de passage à Figeac, rue Gambetta, en direction de Villefranche, causa des blessures graves à un bicycliste, M. Fernand Andrieu, 22 ans, cultivateur au Mas de Noyer, commune de Faycelles, qui venait en sens inverse.

Relevé en piteux état le blessé a été conduit chez M. Loubières, cafetier, au carrefour St-Martin, où le D^r a constaté de multiples contusions et, en particulier au genou droit, mais sans fracture. Il lui a prescrit un repos de 20 à 25 jours pour se rétablir.

M. Dumas, notre dévoué commissaire de police, a fait les constatations d'usage.

Dans l'autobus de Latronquière. — Mme Alcouffe, épouse Faillières, domiciliée à Paris, avait oublié, dans l'autobus de Latronquière à Figeac, un manteau d'une valeur de 200 fr. auquel était accrochée une broche incrustée de motifs en platine d'égale valeur. Cette dame, qui avait pris l'autobus à Lavifarelle, fit le voyage en compagnie d'une femme qui descendit à Roqueyroux.

Après le départ de cette dernière, elle constata que le manteau était à côté d'elle. Ce dernier a disparu du bureau de poste de Figeac à la gare ou de la gare au restaurant du pont où l'autobus va remiser.

Une enquête est ouverte et tout fait espérer qu'on ne tardera pas à mettre la main sur la personne qui a voulu garnir sa garde-robe à si bon compte.

Mise en liberté provisoire. — A la suite du dernier interrogatoire de Manuel Mesas, M^e de Valon avait demandé la mise en liberté provisoire de ce détenu. Nous apprenons que M. le juge d'instruction vient de faire droit à cette demande. Mesas est sorti de prison.

Accident mortel. — M. Baptiste Benne ramenait à Issendouls son genre qui était venu passer quelques jours auprès de lui pour l'aider à moissonner et à rassembler son blé. Sur la route d'Anglars la voiture heurta un tronçonneau placé trop près de la chaussée. Le choc fut si rude que le père fut projeté sur la route. Son genre qui avait été épargné par la secousse se porta immédiatement à son secours, mais il avait cessé de vivre.

Goudronnage. — Avec le concours de l'Administration des Ponts et Chaussées, notre municipalité a fait revêtir d'une épaisse couche de goudron la chaussée de l'Avenue du Maréchal-Foch. (Route de G. C. n° 13) qui, faisant suite au quai Legendre (R. N. n° 140) déjà goudronné constitue un lieu de promenade merveilleux. Cette voie large et bien ombragée que l'on appelle habituellement le quai s'étend du Pont Gambetta au Pont du G. longeaient le Célé sur la rive droite avec une vue très agréable sur la rive gauche et la pittoresque montagne du Gingle. Mais très fréquemment par les automobiles, la poussière y était devenue de plus en plus incommode. Avenant les habitants riverains aussi bien que les promeneurs, débarrassés dorénavant de ce désagrément sont ils très satisfaits de cette amélioration. N'oublions pas que les mamans n'ayant plus rien à redouter pour leurs bébés vont reprendre leurs promenades habituelles dans ces parages que depuis quelque temps elles avaient délaissés.

Nous croyons savoir que les trottoirs dont l'amélioration est depuis longtemps désirée font l'objet d'expériences en ce moment et que le public ne tardera pas à recevoir satisfaction.

Accident. — M. André Loubrat, 48 ans, chauffeur à Capdenac-Gare, qui conduisait le train 8478 de Capdenac à Aurillac, a été atteint à la jambe droite.

D'après le certificat médical délivré par M. le docteur Fournié, la brûlure causée par cet accident entrainera une incapacité de travail de 8 jours.

Marché hebdomadaire. — Notre marché de samedi a été très important. Les nombreuses denrées qui y ont été apportées ont été vite enlevées aux cours ci-dessous:

Œufs, de 4 fr. 25 à 4 fr. 75 la dou-

zaine; lapins, de 4 fr. 50 à 5 fr. le kilo; poules et poulets, de 8 à 8 fr. 50 le kilo; poulets de grain, de 6 à 6 fr. 25 la livre; canards, de 8 à 9 fr. le kilo; pigeons, de 6 à 6 fr. 50 la paire; Cantal, 8, 9 et 10 fr.; beurre, 15, 16 et 17 fr. le kilo; petits fromages, 3 fr. la douzaine.

Une grande quantité de pêches vendues de 2, 3 et 4 francs la douzaine, selon grosseur et qualité.

Brengués

Fête locale. — Les jeunes gens de notre commune organisent pour le 30 août les fêtes annuelles avec un programme particulièrement varié:

Orchestre choisi, grandes courses de bicyclettes dotées de 100 francs de prix, brillant feu d'artifice, bal champêtre sur les rives du Célé, jeux divers, etc. Souhaitons le beau temps et tout sera complet.

Le meilleur accueil est réservé aux étrangers et aux forains. Le Comité ne répond pas des accidents.

Le Bourg

Eclairer vos lanternes. — Au moment où de tous côtés on signale de graves accidents d'automobile et où la circulation sur les routes devient de plus en plus dangereuse, les paisibles habitants des campagnes s'étonnent à bon droit de voir circuler toutes les nuits de gros camions automobiles chargés à l'excès de pyramides de marchandises et dépourvus de tout éclairage.

Ne pourrait-on pas prévenir les délinquants d'avoir à se conformer aux règlements?

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Banquet du 20^e. — Dimanche dernier 25 août courant, les anciens du 20^e régiment d'infanterie, après avoir déposé dans la matinée une gerbe de fleurs au pied du Monument des Morts de la Guerre, se sont réunis au restaurant du camarade Rougier, dans un banquet amical. Ce fut la fête du vieux régiment quercinois, la fête du souvenir et de la fraternité militaires.

A côté du commandant Dussaut, ancien chef de bataillon du 20^e, avaient pris place M. Davidou, maire de Gourdon; M. Plancaissagne, sous-préfet, et une quarantaine de vétérans du glorieux régiment.

Au dessert, MM. Maury, Davidou, Sudre, Vincent, Plancaissagne, de Valon et le commandant Dussaut ont rappelé en termes différents, mais pareillement émouvants, les heures de souffrances et de sacrifices, les appréhensions du moment et aussi les espoirs de tous dans une paix durable et féconde.

Puis, ce furent les joyeux chansons, les gais monologues et une émouvante pièce de vers évoquant la vie des tranchées, due à la plume du poète délicat, Jean de Valon. Ce fut enfin la séparation exempte de regrets grâce à l'engagement pris par tous d'assister au banquet de Cahors, en 1926.

St-Projet

Crime ou accident? — Lundi vers deux heures du matin, M. Constant, de St-Projet, rentrait chez lui en automobile lorsque, arrivé à 400 mètres environ de Peyrebrune, il aperçut un homme gisant sur la route.

Il s'empressa auprès de lui et reconnut M. Léopold Ballagou, cultivateur à Peyrebrune, commune de St-Projet.

Le malheureux avait le crâne défoncé et paraissait dans un état désespéré.

M. Constant avertit aussitôt ses parents qui habitent à environ 400 mètres de là. Le malheureux jeune homme fut transporté à son domicile et examiné par les docteurs Fontanilles et Coulon qui ne constatèrent aucune blessure apparente, mais une forte contusion à la tête. Il succomba peu après.

Une enquête est ouverte sur cette affaire qui donne lieu à toutes sortes de suppositions; espérons qu'elle aboutira à déterminer les causes de la mort du cycliste.

— Dans le couloir. Cruchat et moi allâmes vers la porte. Le baron nous suivit, pour qu'on n'oublie point ses tabatières dans l'interview.

— Debout au milieu du couloir, un homme attendait. De taille moyenne, plutôt maigre, mais bien découplé, il paraissait agile et vigoureux. Sa figure osseuse, au front droit et haut, au regard aigu et profond, à la moustache noire légèrement retroussée, était intelligente, douce et martiale. Il était vêtu d'un complet gris très propre, mais sortant évidemment d'un magasin de confection. Une cravate de coton bleue, un chapeau melon un peu passé de couleur, complétaient cette mise qui n'était point celle d'un reporter de journal mondain ou à grand tirage.

— Cruchat fit la grimace. — Qu'est-ce que vous voulez? — De quel journal êtes-vous? demanda à son tour le baron.

— D'aucun. Je suis inspecteur principal de la Stréte.

— Cruchat et moi eûmes un sursaut. — M. Hamard m'envoie vous prévenir, reprit le policier.

— Nous fîmes, du coup, à demi dégrisés. — On a arrêté cet après-midi un cambrioleur, continuait l'inspecteur, et nous avons perquisitionné chez lui. Entre autres choses, nous y avons trouvé ceci.

— Il nous tendait une feuille de papier blanc, couverte de traits et

Gramat
Pour l'emprunt. — Dimanche 23 août, avait lieu à Gramat le concours annuel de moutons. Un grand nombre d'éleveurs de notre belle race si appréciée y avaient amené des lots superbes.

M. Bor, secrétaire général du Lot, avant la lecture du palmarès, tint à féliciter les éleveurs pour les soins qu'ils apportent à la conservation de notre race ovine et profita de l'occasion qui lui était offerte pour parler de l'emprunt.

L'orateur exposa combien la situation économique de la France était de plus en plus prospère. Avec précision, il développa le mécanisme de l'emprunt, ses avantages au point de vue financier, tant pour l'Etat que pour les souscripteurs, les inconvénients qui résulteraient pour tous du manque de confiance et termina en adressant un vibrant appel en faveur de l'emprunt. Sa parole, claire, précise et éloquent, fit impression sur cet auditoire qui fut charmé et écouta attentivement le sympathique orateur.

Payrac

Fête locale. — Notre fête patronale aura lieu les 29, 30 et 31 août. Nous relevons dans le programme qui nous est communiqué:

Dimanche 30 août. — Le matin aubades aux habitants et aux invités. L'après-midi, jeux divers, grande course de bicyclettes (1^{er} prix, 50 fr.; 2^e prix 25 fr., etc.); illuminations, feu d'artifice, bals de jour et de nuit.

Lundi. — Jeux divers, course pédestre, course de bicyclettes pour enfants, départ d'un ballon, tirage de la tombola, bals.

L'emplacement est gratuit pour les forains.

Salviac

Conseil municipal. — Le Conseil municipal de Salviac est invité à se réunir dimanche 30 août à 10 heures du matin, sous la présidence de M. le D^r Cambornac, maire, en assemblée ordinaire (session d'août).

L'ordre du jour: Approbation des comptes d'assistance médicale gratuite du 1^{er} semestre. Affaires diverses.

Hyménée. — Nous apprenons le prochain mariage de notre estimé concitoyen M. Louis Cambon, propriétaire à Pramill-Bas, près Salviac, avec Mlle Marie Couderc, de Boutailons, près Salviac.

Aux futurs époux nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.

Marché aux Fruits

Aiguillon (Lot-et-Garonne), 25 août. — Pêches, 220 fr.; brugnons, 260 fr.; poires, 140 fr.; prunes vertes, 50 fr.; le tout par 50 kilos, poids net.

CHASSE INTERDITE

Les Propriétaires des lieux dits BELLEVUE et LAMOTHE, près CAHORS, informent les chasseurs que la chasse est interdite sur leur territoire.

Pour vos réparations d'Horlogerie et Bijouterie Adressez-vous: S. Boulevard Gambetta

AUX OUVRIERS HORLOGERS RÉUNIS qui vous feront un travail soigné, rapide garanti et bon marché. Achat d'Or, Argent, Diamants, Vieux Dentiers et Pièces Démonstrées — ECHANGE —

BELLE SITUATION

Importante Société demande INSPECTEUR pour D^r du LOT ou CORREZE, Homme ou Dame, sérieux, actif, Gros Appointements fixes et Commissions.

HERVÉS, 423, Bd Gambetta, CAHORS

Maurice HÉBRARD

Forgeron-Mécanicien-Constructeur 61, rue Nationale

Construction de Charrues, Hones bineuses, Herses. — Réparations de Machines à battre et de Machines agricoles de tous genres. — Exécution de tous travaux de Serrurerie. — Installations mécaniques d'Ateliers et d'Usines en tous genres.

d'écriture menue. Les mots « Plan du Vieux Sèvres » s'y détachaient en lettres plus grosses.

— Le plan du reporter! s'exclama Cruchat.

— Du reporter? répéta le policier.

— Oui, du reporter de l'«*Uchtrachion*», qui l'a dréché chous mes yeux, d'après mes indications.

— Quand? — Hier. — Comment était ce reporter? Nous donnâmes son signalement. Nous étions maintenant complètement dégrisés.

— C'est bien ça, reprit le policier. Votre reporter et notre cambrioleur ne font qu'un. Ce plan était destiné à une expédition nocturne. Et comme je vois qu'on a marqué ici la chambre des patrons et la celle de Mathias Bernard, c'est que vous couchez dans l'arrière-boutique. Le malfaiteur n'y aurait donc pas pénétré seul et sans armes.

— Diable! murmura M. de Chassenet.

J'étais tout saisi. Quant à Cruchat, bouleversé par la peur et la colère à l'idée du danger couru, il roula les uns sur les autres des jurons énergiques.

Dernière heure

L'opinion de M. Coolidge

sur la consolidation des dettes

On sait que M. Coolidge, président des Etats-Unis, est d'avis que les conditions accordées à la Belgique pour le règlement de sa dette ne constituent pas un précédent pour les règlements à intervenir avec la France et l'Italie.

« Le Président Coolidge estime que de par ses arrangements faits avec l'Angleterre pour la consolidation de sa dette, la commission américaine de la consolidation a établi le principe, ensuite approuvé par le Congrès, que la base des règlements, pour chacun des débiteurs, devra être sa capacité de paiement. »

L'évacuation des territoires allemands

A l'occasion de l'évacuation de Dusseldorf et de Duisbourg, le président du conseil prussien a adressé aux bourgmestres de ces deux villes des télégrammes de félicitations, leur exprimant les remerciements du gouvernement prussien pour la fidélité de la population de ces deux villes envers la Prusse.

Toutes les cloches ont sonné hier soir, à minuit, dans tout le territoire libéré. Les édifices publics sont pavés. A Dusseldorf et Duisbourg, des fêtes populaires sont organisées pour dimanche prochain.

M. CAILLAUX A LONDRES

M. Caillaux a fait les déclarations suivantes: « Je suis expert financier, mais lorsqu'il s'agit de rédiger un contrat dont les difficultés ne vous échappent pas, il est préférable de n'être pas seul à la tâche. »

Et il a ajouté que des chiffres mis en avant par la presse française et anglaise, aucun n'était correct, pas plus que les propositions britanniques ne correspondent aux pronostics des journaux.

Des déclarations de M. Caillaux, il ressort qu'à son arrivée à Paris il soumettra à ses collègues un compte rendu détaillé de ses négociations et que des experts financiers étudieront l'offre que lui a faite le chancelier de l'Echiquier. Cette offre est-elle avantageuse? Formera-t-elle la base d'un compromis?

L'opinion de la presse anglaise

Le Times apprécie ainsi la portée du voyage de M. Caillaux à Londres: « La visite de M. Caillaux est essentiellement une reconnaissance. On y a parlé d'annuités possibles, des conditions financières de la France, de l'Angleterre, de l'Allemagne et de l'Afrique, des capacités de paiement, de transferts et d'impôts et aussi de personnalités et de politique. Les idées s'en sont trouvées éclaircies. »

« On s'attend à ce que M. Caillaux termine ses discussions avec M. Churchill aujourd'hui et, si l'on n'arrive à aucun accord formel, il ne devrait pas y avoir de déception. Suggérer quelque chose comme une rupture serait simplement absurde. Au contraire, un grand pas a été fait dans une discussion amicale et pratique du problème compliqué des dettes interalliées. C'est un commencement et un début plein d'espoir. »

La grève des employés de banque

Situation « inchangée » pourrait-on dire. Le meeting de mercredi matin, à 9 heures, salle Jean-Jaurès s'est clos sur un ordre du jour qui repousse les offres des patrons et demande: 1^o qu'aucune sanction ne soit appliquée contre les grévistes; 2^o que les journées de grève soient payées; 3^o que l'augmentation ne soit pas inférieure à 100 francs.

Le comité envisage une longue résistance et se préoccupe d'organiser des soupes populaires et de distribuer des secours de chômage à l'aide des fonds versés par les organisations syndicales.

Grand Dépôt

de BARRIQUES, DEMI-BARRIQUES, DEMI-MUIDS, tout NEUFS

Bonne Fabrication — Prix Modérés S'adr: M. NOYER, Marchand de Grains Faubourg Cabessut, CAHORS

LA PHOSPHODE GARNAL

Médication iodolannique phosphatée Remplace l'huile de Foie de Morue

Prix du Flacon: 10 francs UN SEUL MODÈLE DE FLACON GRANDEUR UNIQUE

En vente dans toutes les Pharmacies

LE COFFRE-FORT VIVANT

PAR FRÉDÉRIC MAUZENS

VII

Les correspondants du « Times » et du « Daily Chronicle »

Il m'est impossible de dire ce qu'on servit ensuite. J'étais arrivé à cinq-quatre-vingt ans avoir jamais bu que de l'eau rouge de mauvais vin de l'Hérault, ou même pas rouge du tout. Les plus pauvres de mes amis avaient eu, une fois ou l'autre, la chance de s'asseoir à quelque table de noce ou de baptême copieusement, sinon délicatement, garnie.

Par un hasard singulier, cette occasion, pourtant banale, ne s'était jamais présentée à moi. Aussi, dès le premier service, ma tête tournait, elle, il n'y avait du reste pas de danger que je disse quelque sottise, car je ne soufflais mot, ni que j'en fisse, car je conservais assez de sang-froid pour me bien tenir. Mais je voyais, j'entendais, j'agissais comme dans un rêve, et ce rêve ne m'a laissé qu'un souvenir confus. Je me rappelle seulement qu'un garçon me versa du vin rouge annonçant religieusement à mi-voix:

— Mouton-Rothschild 75!

Le nom me frappa à cause de la banque Rothschild qui se trouve près du Vieux Sèvres.

Je me rappelle aussi que la dernière chose apportée sur la table fut une glace à la pistache. Mais il y a une raison spéciale pour que ce dernier détail soit très net dans ma mémoire.

La glace en question venait d'arriver quand le maître d'hôtel, penchant ses longs favoris noirs entre moi et Cruchat, nous murmura:

— Quelqu'un demande ces messieurs.

— Qui ça, mes messieurs?

J'ai déjà noté que l'émotion rendait à Cruchat l'accent natal dans toute sa pureté. Or le brocanteur se sentait de plus en plus ému par les grands crus d'âge vénérable qu'on versait. Depuis un moment, sa voix rauque et sonore roulaït les r et machait les ch de façon extraordinaire. Il mangeait et buvait les coupes hautes, et s'était mis à vouloir trinquer. M. de Chassenet était visiblement horrifié.

M. Cruchat et M. Bernard, répondit le maître d'hôtel.

— Cha va bien, fit le brocanteur en se levant.

Je me levai aussi.

— C'est un journaliste, reprit Cruchat en s'adressant à nos amphitryons, un journaliste qui ne nous a pas trouvés au Vieux Chèvres... Où qu'il est, garçon? ajouta-t-il pour le maître d'hôtel.

— Que faire? murmura enfin M. de Chassenet.

L'inspecteur eût un geste d'indécision.

— Donnez-nous un concheil! fit à son tour Cruchat. Mais allons nous acheoir, nous cherons mieux là pour causer.

Il montrait la porte fermée du cabinet particulier.

— Laissez-moi prévenir ces messieurs dit M. de Chassenet.

Et le baron passa dans le cabinet. En aucune circonstance il ne se départait de sa correction. Les deux journalistes nous recevaient, ils étaient chéux et la civilité voulait qu'on n'introduisit personne sans leur permission.

Soudain un double cri partit du cabinet. En même temps il y eut un fracas de meubles bouculés et de vaisselle brisée.

L'inspecteur, Cruchat, les deux garçons qui se trouvaient alors dans le couloir et moi nous nous précipitâmes et fîmes irruption.

M. de Chassenet et le maître d'hôtel gisaient sous la table renversée, et les journalistes avaient disparu.

(A suivre)

DÉPÊCHES

Paris, 12 h. 10.

Encore un accident de chemin de fer

Ce matin, à 8 heures 30, le train venant de Juvisy a heurté les butoirs à la gare d'Orsay.

On compte une vingtaine de blessés, tous légèrement.

Les opérations contre les Branes

Au Maroc, l'opération commencée hier matin pour occuper le pays des Branes et le Djebel Amseft, continue heureusement.

L'action sera dure. La lutte sera dure, les Branes ayant résolu d'opposer une résistance acharnée.

Mais ils devront abandonner le Djebel Amseft avant d'être cernés, ou ils devront se rendre pour échapper à l'action de l'artillerie.

LES ENTRETIENS DE LONDRES

Retour à Paris de M. Caillaux

M. Caillaux a quitté Londres ce matin à 10 h. 45. Il arrivera à Paris à la fin de l'après-midi.

Les journaux anglais soulignent le grand succès remporté par M. Caillaux.

Ils ajoutent que la Grande-Bretagne fait preuve d'esprit de conciliation et de générosité extrêmes envers la France.

M. Churchill est vivement attaqué

Certains journaux anglais protestent contre les concessions faites par M. Churchill et l'attaquent vivement.

L'impression aux Etats-Unis

Les journaux américains commentent les résultats des négociations de Londres.

Ils pensent que, malgré tout, M. Caillaux rencontrera une violente opposition au parlement français.

Des exigences américaines s'expriment

D'une façon générale, les Américains estiment que les Etats-Unis doivent obtenir des conditions de remboursement meilleures que celles obtenues par l'Angleterre.

Celle-ci fut en effet, dit-on, l'Allié de la France avant la guerre, alors que l'Amérique fut une combattante volontaire.

Grand Dépôt

de BARRIQUES, DEMI-BARR

Bibliographie

Revue Scientifique

Illustrée (Revue Rose) Fondée en 1863

Paraissant les deuxièmes et quatrièmes samedis de chaque mois

L'Organisation de la Recherche scientifique, par Emile Borel, Membre de l'Institut, Président de l'Association française pour l'avancement des Sciences.

Revue Industrielle. — Le Rhin : Source d'Énergie et Voie navigable, par René Kœchlin, Ingénieur-Conseil à Mulhouse.

Notes et Actualités. — Physique : Les Sulfures de Zinc phosphorescents. — Magnétisme : Les Aimants permanents.

Applications de la Science à l'Industrie. — Mécanique : Un Moteur à Quatre Temps et à Quatre Points mortels.

Nouvelles. — Académie des Sciences, etc. Vie scientifique universitaire.

Académie des Sciences de Paris. — Comptes-rendus des Séances des 20, 27 juillet et 3 août 1925.

Bibliographie. Prix du numéro : France, 1 fr. 50, Étranger, 2 fr. 50.

AUX FILLETTES ET JEUNES FILLES de 6 à 18 ans

MADemoiselle, demandez nous notre prime :

Un Ravissant Napperon « En route pour le Marché »

« LA FERMIERE » dessiné et peint sur toile rustique avec les fournitures nécessaires à la broderie.

Vous recevrez en outre une SURPRISE si vous nous indiquez votre âge.

BON-PRIME du « JOURNAL DU LOT » à retourner aux Publications François Tedesco

(SERVICE DES PRIMES) 39, Boulevard Raspail, Paris 7^e

Ci-joint 6 timbres de 25 C^{ms} pour frais de manutention, port et emballage de la prime mentionnée ci-dessus.

Adresse de la Bénéficiaire

Age

Représent. commis, actif, pour devenir agent département. Import. maison. Indisp. avoir auto. Client. aliment. et Poiss. On mettra au cour. Gros chiffre. Liberté av. aut. Cartes. Ec. av. réf. Ocor Vente, 3, rue Mogador, PARIS.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé) Le co-gérant : M. DAROLLE.

IMPRIMERIE A. COUESLANT

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

INSTALLATION MODERNE

ATELIER PRINCIPAL :

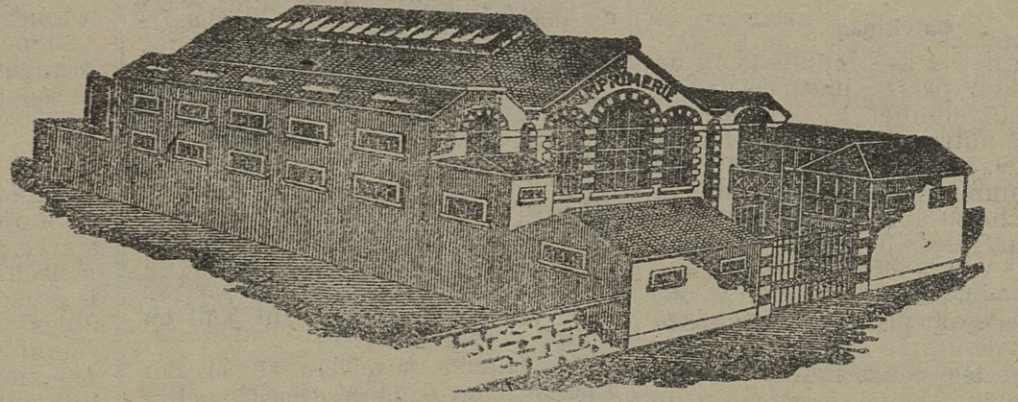
1, Rue des Capucins

ANNEXE :

4, Rue Frédéric-Suisse

21 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE PRIX MODÉRÉS



HORAIRE DES AUTOBUS

Ligne de Castelnau-Cahors

Table with 2 columns: Station, Time. Includes stops like Vitarelles, Malmousque, Boyer (embr.), etc.

NOTA. — Du 1^{er} Novembre au 31 Mars, le départ de Castelnau aura lieu à 18 h. et à 8 h. 30.

Ligne de Cahors-Castelnau

Table with 2 columns: Station, Time. Includes stops like Sept-Ponts, Le Montat, Embr. Terry, etc.

NOTA. — L'horaire ci-dessus ne sera en vigueur que pendant la durée de l'heure d'été.

Ligne de Libos-Puy-l'Evêque-Montcuq

Table with 2 columns: Station, Time. Includes stops like Fumel, Montayral, Mauroux, etc.

NOTA. — Cette voiture correspond avec celle arrivant de Moissac à 17 h. 50 et repartant à 18 h. 15 pour Moissac.

Ligne de Cazes-Mondenard-Castelnau

Table with 2 columns: Station, Time. Includes stops like Cazes-Mondenard (1.), Cazillac, Trijouis, etc.

NOTA. — Du 1^{er} Novembre au 31 Mars, le départ de Cahors aura lieu à 16 h. 30 et de Cazes-Mondenard à 7 h.

Ligne de Castelnau-Cazes-Mondenard

Table with 2 columns: Station, Time. Includes stops like Castelnau (1.), Thézels, St-Aureil, etc.

NOTA. — Ce service n'a lieu que le deuxième mardi de chaque mois.

Ligne de Castelnau à Lalbenque-Gare

Table with 2 columns: Station, Time. Includes stops like Flaugnac, Canies, St-P-Lab., etc.

Ligne de Lalbenque-Gare à Castelnau

Table with 2 columns: Station, Time. Includes stops like Fontanes, Rescouf, St-P-Lab., etc.

Service supplémentaire les jours de foire à Castelnau

Table with 2 columns: Station, Time. Includes stops like Sept-Ponts, Le Montat, Terry, etc.

NOTA. — Ce service n'a lieu que le deuxième mardi de chaque mois.

Ligne du Boulvé à Puy-l'Evêque

Table with 2 columns: Station, Time. Includes stops like Embr. Bovila, Saint-Matré.

Ligne de Puy-l'Evêque au Boulvé

Table with 2 columns: Station, Time. Includes stops like Puy-l'Ev. (gare), Embr. Grézels, etc.

Ligne de Limogne à Cahors

Table with 2 columns: Station, Time. Includes stops like Limogne, Varaire, Bach, etc.

Ligne de Cahors à Limogne

Table with 2 columns: Station, Time. Includes stops like Cahors, Arcambal, Rossignol, etc.

Ligne de Limogne à Concoats

Table with 2 columns: Station, Time. Includes stops like Limogne, Concoats, Arcambal, etc.

Ligne de Concoats à Limogne

Table with 2 columns: Station, Time. Includes stops like Concoats, Arcambal, Rossignol, etc.

Ligne de Saint-Martin-Labouval à Limogne

Table with 2 columns: Station, Time. Includes stops like Saint-Martin, Labouval, Cénévrières, etc.

Ligne de Labastide à Cahors

Table with 2 columns: Station, Time. Includes stops like Labastide-Murat, Soulomès, Caniac, etc.

Ligne de Cahors à Labastide

Table with 2 columns: Station, Time. Includes stops like Cahors, Larroque, Lamadeleine, etc.

Ligne de Cahors à Lauzerte

Table with 2 columns: Station, Time. Includes stops like Cahors, Embr. r. Nat., Lab-Marnhac, etc.

Ligne de Lauzerte à Cahors

Table with 2 columns: Station, Time. Includes stops like Lauzerte, Embr. r. Nat., Lab-Marnhac, etc.

Ligne de Figeac à Saint-Céré

Table with 2 columns: Station, Time. Includes stops like Figeac, Planioles, Camburat, etc.

Ligne de Figeac à Latronquière

Table with 2 columns: Station, Time. Includes stops like Figeac, Planioles, Doullans, etc.

Ligne de Latronquière à Figeac

Table with 2 columns: Station, Time. Includes stops like Latronquière, Planioles, Doullans, etc.

Ligne de Latronquière à Saint-Céré

Table with 2 columns: Station, Time. Includes stops like Latronquière, La Cayol, Gorges, etc.

Ligne de Saint-Céré à Latronquière

Table with 2 columns: Station, Time. Includes stops like Saint-Céré, La Cayol, Gorges, etc.

Ligne de Bagnac à Latronquière

Table with 2 columns: Station, Time. Includes stops like Bagnac, La Curade, Le Mazer, etc.

Ligne de Latronquière à Bagnac

Table with 2 columns: Station, Time. Includes stops like Latronquière, La Curade, Le Mazer, etc.

Ligne de Saint-Céré à St-Projet

Table with 2 columns: Station, Time. Includes stops like Saint-Céré, St-Jean Cr. de, St-Médard id., etc.

Ligne de St-Céré à Figeac

Table with 2 columns: Station, Time. Includes stops like St-Céré, Bagon id., Figeac.

Ligne de Bontel Emb.

Table with 2 columns: Station, Time. Includes stops like Bontel Emb., Mayrinhac, Le Pontet embr., etc.

Ligne de Gourdon-Cahors, par Cazals

Table with 2 columns: Station, Time. Includes stops like Gourdon, Pont Carral, Salviac, etc.

Ligne de Cahors-Gourdon, par Cazals

Table with 2 columns: Station, Time. Includes stops like Cahors, Mercuès, Espère, etc.

Ligne de Gourdon-Labastide-Murat

Table with 2 columns: Station, Time. Includes stops like Gourdon, Labastide-Murat (1.), Curbourset, etc.

Ligne de Labastide-Murat-Gourdon

Table with 2 columns: Station, Time. Includes stops like Labastide-Murat, Montfaucon, Frayss-le-Gourd, etc.

Ligne de Gourdon à Souillac

Table with 2 columns: Station, Time. Includes stops like Gourdon, Souillac (ville), Lanzac, etc.

Ligne de Souillac à Gourdon

Table with 2 columns: Station, Time. Includes stops like Souillac, Souillac (gare), Vigan, etc.

Ligne de Labastide-Murat à Lacapelle-Marival

Table with 2 columns: Station, Time. Includes stops like Labastide-Murat, Goudou, Fontanes, etc.

Ligne de Lacapelle-Marival à Labastide-Murat

Table with 2 columns: Station, Time. Includes stops like Lacapelle-Marival, Goudou, Fontanes, etc.

Ligne de Bontel Emb.

Table with 2 columns: Station, Time. Includes stops like Bontel Emb., Mayrinhac, Le Pontet embr., etc.

Ligne de Gourdon-Cahors, par Cazals

Table with 2 columns: Station, Time. Includes stops like Gourdon, Pont Carral, Salviac, etc.

Ligne de Cahors-Gourdon, par Cazals

Table with 2 columns: Station, Time. Includes stops like Cahors, Mercuès, Espère, etc.

Ligne de Gourdon-Labastide-Murat

Table with 2 columns: Station, Time. Includes stops like Gourdon, Labastide-Murat (1.), Curbourset, etc.

Ligne de Labastide-Murat-Gourdon

Table with 2 columns: Station, Time. Includes stops like Labastide-Murat, Montfaucon, Frayss-le-Gourd, etc.

Ligne de Gourdon à Souillac

Table with 2 columns: Station, Time. Includes stops like Gourdon, Souillac (ville), Lanzac, etc.

Ligne de Souillac à Gourdon

Table with 2 columns: Station, Time. Includes stops like Souillac, Souillac (gare), Vigan, etc.

Ligne de Labastide-Murat à Lacapelle-Marival

Table with 2 columns: Station, Time. Includes stops like Labastide-Murat, Goudou, Fontanes, etc.

Ligne de Lacapelle-Marival à Labastide-Murat

Table with 2 columns: Station, Time. Includes stops like Lacapelle-Marival, Goudou, Fontanes, etc.

Ligne de Bontel Emb.

Table with 2 columns: Station, Time. Includes stops like Bontel Emb., Mayrinhac, Le Pontet embr., etc.

Ligne de Gourdon-Cahors, par Cazals

Table with 2 columns: Station, Time. Includes stops like Gourdon, Pont Carral, Salviac, etc.

Ligne de Cahors-Gourdon, par Cazals

Table with 2 columns: Station, Time. Includes stops like Cahors, Mercuès, Espère, etc.

Ligne de Gourdon-Labastide-Murat

Table with 2 columns: Station, Time. Includes stops like Gourdon, Labastide-Murat (1.), Curbourset, etc.

Ligne de Labastide-Murat-Gourdon

Table with 2 columns: Station, Time. Includes stops like Labastide-Murat, Montfaucon, Frayss-le-Gourd, etc.

Ligne de Gourdon à Souillac

Table with 2 columns: Station, Time. Includes stops like Gourdon, Souillac (ville), Lanzac, etc.

Ligne de Souillac à Gourdon

Table with 2 columns: Station, Time. Includes stops like Souillac, Souillac (gare), Vigan, etc.

Ligne de Labastide-Murat à Lacapelle-Marival

Table with 2 columns: Station, Time. Includes stops like Labastide-Murat, Goudou, Fontanes, etc.

Ligne de Lacapelle-Marival à Labastide-Murat

Table with 2 columns: Station, Time. Includes stops like Lacapelle-Marival, Goudou, Fontanes, etc.